



RAPPORT ATELIER RÉGIONAL DES OBSERVATOIRES FRANCOPHONES

RESEAU REGIONAL DES OBSERVATOIRES DU GENRE

20



26-28 mai

25

En partenariat
avec



RESEAU REGIONAL DES OBSERVATOIRES DU GENRE

Atelier régional des observatoires d'Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Tchad, Sénégal)

Du 26 au 28 mai 2025, à l'hôtel PALM CLUB à Abidjan

RAPPORT GENERAL D'ATELIER

JEAN CLAUDE KOUASSI
Consultant Expert Genre

JUIN, 2025

“Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l’auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l’avis de l’AFD et de ses partenaires au projet”.

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	1
1. INTRODUCTION.....	3
1.1. CONTEXTE	3
1.2. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	3
1.3. DEROULE PREVU ET METHODOLOGIE D'INTERVENTION.....	4
1.4. PARTIES PRENANTES	4
2. PHASE PREPARATOIRE	5
3. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	6
3.1. JOUR 1 : PARTAGE D'EXPERIENCES SUR LES ROLES ET ACTIONS DES OBSERVATOIRES	6
3.1.1. Activités clés et travaux menés	6
3.1.2. Synthèse des discussions et travaux	8
3.2. JOUR 2 :	10
3.2.1. Activités et travaux menés.....	10
3.2.2. Synthèse des discussions et travaux	11
3.3. JOUR 3 :	14
3.3.1. Activités et travaux menés.....	14
3.3.2. Synthèse des discussions et travaux	15
3.3.2.1. Session sur la collaboration entre observatoires et OSCs.....	15
3.3.2.2. Séance d'échanges sur les prochaines étapes à l'issue de l'atelier	17
4. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS FORMULEES.....	18
4.1. EN MATIERE DE GOUVERNANCE.....	18
4.2. EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES	18
4.3. EN MATIERE DE VEILLE STRATEGIQUE ET DE PRODUCTION DE DONNEES	18
4.4. EN MATIERE DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER.....	19
4.5. EN MATIERE DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION AVEC LES OSC.....	20
4.6. COORDINATION REGIONALE.....	20
5. DOCUMENTS ANNEXES.....	21
Annexe 1 Programme de l'atelier	21
Annexe 2 Matrice détaillée du plan d'action régional (en première mouture)	1

LISTE DES ACRONYMES/ ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
CONAG-DCF	Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile pour les Droits des Femmes et des Enfants (Guinée)
COPAFIB	Coalition des Organisations des Acteurs des Femmes en faveur de l'Inclusion au Bénin
COSEF	Conseil Sénégalais des Femmes
CPDEFM	Coalition des Plateformes de Défense des Droits des Femmes et des Mineures
MOOC	Massive Open Online Course (formation en ligne ouverte à tous)
ONEG	Observatoire National de l'Égalité de Genre (Côte d'Ivoire)
ONP	Observatoire National de la Parité (Sénégal)
OPEG	Observatoire pour la Promotion de l'Équité de Genre (Tchad)
OSC	Organisation de la Société Civile
PILC	Public Interest Law Center (Tchad)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
VBG	Violences Basées sur le Genre

RESUME EXECUTIF

Du 26 au 28 mai 2025, un atelier régional a réuni à Abidjan les observatoires de l'égalité de genre du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Tchad et de la Guinée, dans le cadre du Partenariat EDIFIS financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Organisé en réponse à une demande collective des observatoires au projet AT EDIFIS, l'atelier visait à renforcer les dispositifs nationaux de veille, de communication, de plaidoyer et de collaboration avec les OSC, tout en posant les bases d'un réseau régional structuré.

Les discussions ont mis en évidence plusieurs **défis communs** :

- un **ancrage institutionnel encore fragile** pour plusieurs observatoires, souvent dépendants d'un cadre juridique ou stratégique peu consolidé et d'une faible connaissance (par les acteurs nationaux) de leur mandat institutionnel ;
- une **gouvernance insuffisamment inclusive**, avec une participation limitée de certains acteurs institutionnels ou sociaux clés ;
- un **manque de ressources humaines et financières**, affectant la capacité à produire, traiter et valoriser des données sur l'égalité de genre ;
- des **outils de veille hétérogènes** et souvent peu exploités ;
- une **collaboration encore informelle avec les OSC**, malgré leur rôle structurant sur le terrain.

Face à ces constats, les participants ont formulé une série de **recommandations opérationnelles**, regroupées selon quatre axes stratégiques :

1. En matière de gouvernance

- Clarifier les mandats des observatoires et renforcer leur positionnement stratégique auprès des institutions publiques.
- Promouvoir une gouvernance élargie intégrant les OSC, parlementaires, et jeunes, en particulier les jeunes filles.
- Renforcer les conseils d'orientation existants et y désigner formellement les représentants institutionnels.

2. En matière de veille stratégique

- Harmoniser les outils de collecte de données et produire des rapports réguliers.
- Créer une base de données partagée entre pays.
- Capitaliser les expériences de monitoring local, y compris communautaire, et intégrer l'éducation au genre dans les approches d'analyse.

3. En matière de communication et de plaidoyer

- Développer des modules ciblés pour sensibiliser les parlementaires, autorités judiciaires, chefs religieux et jeunes.
- Décentraliser la communication via les radios locales, les langues nationales et les réseaux communautaires.

- Consolider les liens avec les caucus parlementaires féminins et les commissions pertinentes.

4. **En matière de partenariat et de collaboration avec les OSC**

- Formaliser les relations à travers des protocoles d'accord, une feuille de route conjointe et un agenda régulier de concertation.
- Co-construire et mutualiser les outils de suivi, notamment en matière de VBG.
- Associer les OSC à la gouvernance consultative du futur réseau régional et organiser des activités d'apprentissage croisé entre pays.

Enfin, les participants ont convenu de structurer un **réseau francophone d'observatoires**, avec la création d'un **secrétariat permanent** et la définition d'un **plan d'action régional**, visant à institutionnaliser la coopération, faciliter les échanges d'expérience et accroître l'impact collectif des observatoires en matière d'égalité de genre.

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE

Ces dernières années, la question de l'égalité de genre et de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) s'est imposée comme une priorité transversale dans les politiques publiques et les programmes de développement à l'échelle régionale et internationale. Dans plusieurs pays d'Afrique francophone, des dispositifs institutionnels ont été mis en place, à travers la création d'observatoires nationaux de l'égalité de genre, afin de renforcer la veille stratégique, la production de données probantes, et l'appui à la prise de décision.

Cependant, dans la plupart des pays, les observatoires font face à de nombreuses contraintes structurelles et opérationnelles. Leurs faibles moyens humains et financiers, leur ancrage institutionnel limité, ainsi que le manque de compétences en suivi-évaluation restreignent leur capacité à pleinement assumer leurs fonctions stratégiques. Ces défis sont partagés par plusieurs observatoires, indépendamment de leur contexte national.

Cette mission a été conduite dans le cadre du projet d'Assistance Technique du Partenariat EDIFIS, financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France, qui vise à soutenir les dynamiques d'institutionnalisation de l'égalité de genre dans les politiques publiques à travers des mécanismes d'observation, de veille, d'analyse et d'alerte. Dans le cadre du Partenariat EDIFIS, un premier Atelier régional sur les Violences Basées sur le Genre s'est tenu à N'Djamena, du 27 au 29 novembre 2024. Il a réuni les observatoires du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie et du Tchad, qui ont pu partager leurs expériences, identifier des défis communs, et exprimer le besoin de se réunir dans un cadre technique dédié au renforcement de leurs capacités et à la valorisation de leurs bonnes pratiques. À la suite de cet atelier, une demande conjointe a été adressée à AT EDIFIS pour l'organisation d'un second atelier technique.

C'est dans ce contexte que le projet d'Assistance Technique EDIFIS a planifié la tenue d'un Atelier régional à Abidjan, réunissant les représentants des observatoires du genre de cinq pays francophones (les quatre du premier atelier auxquels s'est joint la Guinée), avec pour objectif de renforcer leurs capacités autour de la veille stratégique, de la communication, du plaidoyer, et de structurer des synergies avec les organisations de la société civile (OSC) engagées dans la promotion de l'égalité de genre. Cet atelier régional **tenu à Abidjan du 26 au 28 mai 2025**, s'est voulu un espace de dialogue, de partage d'expériences, de construction d'outils communs et d'approches de collaboration avec les OSC entre observatoires nationaux de cinq pays participants.

1.2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif général de la mission était de renforcer les capacités techniques et la mise en réseau des observatoires du genre des cinq pays d'intervention d'AT EDIFIS afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle en matière de veille stratégique, de communication et de plaidoyer pour l'égalité de genre. De manière spécifique, il s'agissait de :

- clarifier les rôles des observatoires en matière de veille, de communication et de plaidoyer ;

- favoriser le partage d'expériences et la capitalisation des bonnes pratiques entre pays ;
- définir des actions stratégiques et des thématiques prioritaires en matière de veille, de communication et de plaidoyer à partir des ressources disponibles ;
- entamer la réflexion sur le développement d'outils simples, peu coûteux et efficaces pour appuyer leurs actions ;
- Identifier des axes de travail conjoints entre observatoires et OSC ;
- Poser les jalons d'un réseau régional des observatoires et définir une feuille de route pour la mise en place effective du réseau et pour des collaborations concrètes.

1.3. DEROULE PREVU ET METHODOLOGIE D'INTERVENTION

La mission s'est articulée autour de plusieurs phases complémentaires :

- Une phase préparatoire intégrant des séances de cadrage, la mobilisation des acteurs et la collecte de données.
- L'organisation de l'atelier en présentiel sur trois journées thématiques, combinant présentations, discussions, travaux de groupe et restitutions, en se basant sur l'agenda proposé (voir [annexe 1](#)).
- Une phase de capitalisation et d'élaboration d'un rapport consolidant les principaux résultats, défis, recommandations et perspectives à l'issue de l'atelier.

La méthodologie a été participative, interactive et orientée vers la production collaborative de résultats et de ressources documentaires réutilisables par les parties prenantes.

1.4. PARTIES PRENANTES

L'atelier a réuni une diversité d'acteurs engagés dans la promotion de l'égalité de genre dans les cinq pays d'intervention du projet AT EDIFIS. Les principales parties prenantes comprenaient :

- **Les observatoires du genre** : Deux représentants pour les observatoires de Mauritanie, Guinée et Côte d'Ivoire et un représentant pour les observatoires du Tchad et du Sénégal,) ont pris part à l'atelier en présentiel.
- **Les organisations de la société civile (OSC)** : Une à deux OSC par pays ont été conviées à une session dédiée à la collaboration entre observatoires et OSC. Les OSC du Tchad, du Sénégal, de la Mauritanie et de la Guinée ont participé en ligne, tandis que deux OSC ivoiriennes étaient présentes physiquement.
- **L'équipe d'Assistance Technique EDIFIS** : Elle était composée de deux (2) membres de l'équipe **Expertise France** du bureau du Sénégal, ainsi que de deux (2) consultants experts en genre, membres de l'entreprise BOOST EXPERTIZ, individuellement chargés de l'accompagnement global de l'atelier (préparation, animation et consolidation des résultats).
- **Les partenaires techniques et financiers** : Des représentants de l'Agence Française de Développement (AFD), bailleur du projet, ont également pris part aux travaux.

2. PHASE PREPARATOIRE

Une assistance technique, à travers une mission de consultance assurée par BOOST EXPERTIZ, a couvert l'appui à la **préparation méthodologique**, à l'**animation des travaux** et à la **consolidation des résultats** de l'atelier régional des observatoires du genre. Deux séances de cadrage et plusieurs sessions d'échanges ont permis de poser les bases organisationnelles, de valider les objectifs et de co-construire les modalités d'intervention, en impliquant Expertise France, les points focaux des cinq observatoires nationaux ainsi que les organisations de la société civile (OSC) des différents pays participants à l'atelier.

La mission a structuré les travaux préparatoires à travers la conception et la diffusion de **guides pratiques**, de **canevas d'interventions**, de **notes d'orientation**, ainsi que d'un **document préliminaire de capitalisation**. La mobilisation des participants a été facilitée par la mise en place d'un groupe WhatsApp dynamique, une fiche de **profilage technique des participant-es**, et un suivi rigoureux auprès de chaque pays. Elle a également encadré la **collecte, l'analyse et l'organisation des données** issues des contributions nationales, tout en produisant l'ensemble des **supports méthodologiques** utilisés durant l'atelier.

L'ensemble des outils produits et des livrables a été compilé dans un [dossier numérique structuré](#), qui constitue une ressource de référence pour l'animation de l'atelier, mais aussi pour le **suivi post-atelier**, notamment dans la perspective de la mise en réseau durable des observatoires et du renforcement de leurs capacités collectives.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

3.1. JOUR 1 : PARTAGE D'EXPERIENCES SUR LES ROLES ET ACTIONS DES OBSERVATOIRES

3.1.1. ACTIVITES CLES ET TRAVAUX MENES

La première journée de l'atelier a débuté par une session introductive marquée par les interventions des représentants d'**Expertise France** et de l'**Agence Française de Développement (AFD)** et soulignant l'importance stratégique des observatoires du genre et les attentes liées au processus régional de capitalisation engagé à travers le projet EDIFIS.

La présentation des participants a suivi, permettant aux délégations présentes de se situer et de rappeler leurs rôles respectifs. Il convient de noter que **la délégation du Tchad n'a pas pu être présente le premier jour** en raison d'une contrainte logistique liée à leur vol, de même que **la délégation du Sénégal n'avait qu'un seul représentant**, du fait d'une contrainte de santé de dernière minute qui s'est imposée du second représentant qui n'a pu faire le déplacement en fin de compte.



Image 1 : Photo de famille des participants à l'atelier régional lors de la journée 1 (Crédits EF)

Les travaux ont ensuite été ouverts par **l'équipe de consultants**, à travers une **présentation synthétique du document de capitalisation**. Cette restitution a permis de situer les tendances observées sur l'ensemble des cinq pays, selon les axes principaux du document :

- Veille stratégique
- Communication
- Plaidoyer
- Partenariat et collaboration institutionnelle

Cette analyse comparative a permis de mettre en lumière les convergences et les spécificités qui apparaissent de façon agrégée au niveau de l'ensemble des 5 observatoires. Elle a constitué une

introduction aux présentations pays, qui se sont déroulées tout au long de la matinée et de la première partie de l'après-midi.



Images 2 : Photos de l'équipe de consultants facilitant les sessions au cours de l'atelier régional (Crédits EF)

Quatre pays présents ce jour-là — **la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée** — ont présenté leurs expériences nationales en s'appuyant sur le canevas préalablement transmis. Chaque présentation a été suivie de discussions en plénière, qui ont permis d'approfondir plusieurs dimensions clés, notamment :

- L'analyse des défis institutionnels et opérationnels rencontrés
- Les pratiques et approches innovantes développées
- Les mécanismes de gouvernance propres à chaque observatoire



Images 3 : Photos des participants lors des sessions de présentations et d'échanges (Crédits EF)

La journée s'est conclue par l'**exploitation de la note d'orientation dédiée aux discussions croisées sur les expériences des observatoires**, permettant une synthèse structurée des échanges. Ce travail collectif a permis d'identifier :

- Des **défis communs** relatifs à la gouvernance, à l'ancrage institutionnel, au positionnement politique ou à l'autonomie opérationnelle ;
- Des **spécificités nationales** selon les axes analysés (veille, communication, plaidoyer, partenariats) ;
- Des **éléments à capitaliser** pour structurer une dynamique d'alignement au niveau régional.

3.1.2. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS ET TRAVAUX

En amont de l'atelier, une version initiale du document de capitalisation a été élaborée à partir des contributions des observatoires, mettant en lumière leurs expériences en matière de veille stratégique, communication, plaidoyer et partenariat. Lors des échanges du jour 1, plusieurs points abordés dans le document initial ont été discutés, précisés ou enrichis par des recommandations. De nouveaux éléments ont également émergé au fil des discussions.

1. Des constats et difficultés majeures identifiées

■ Sur le mandat et la gouvernance :

• **Faible compréhension du mandat des observatoires**

Les échanges ont révélé que, dans plusieurs pays, les observatoires font face à une faible compréhension de leurs rôles, leurs fonctions exactes et leurs champs d'action, de la part notamment des structures gouvernementales. L'observatoire est ainsi perçu par ces dernières comme étant une structure de contrôle ou de surveillance. Cette incompréhension du mandat des observatoires limite la collaboration inter institutionnelle et son positionnement institutionnel.

• **Faible compréhension du concept genre par les acteurs étatiques, des groupes parlementaires et communautaires.**

Les observatoires sont souvent confrontés à des résistances ou à des incompréhensions autour des questions de genre, y compris parmi leurs interlocuteurs dans l'administration publique et au sein de groupes parlementaires conservateurs et/ou religieux souvent très influents, comme cela a été constaté dans le partage d'expérience de la Mauritanie. Cette situation complique le plaidoyer et l'adoption de lois ou politiques en faveur de l'équité de genre, limitant l'impact des actions des observatoires.

• **Manque d'autonomie opérationnelle et financière**

Certains observatoires sont fortement dépendants des structures ou institutions de tutelle, ce qui réduit leur capacité d'initiative et freine la mise en œuvre de missions de veille, d'analyse et d'alerte indépendantes. Cette situation reflète également des défis liés à la forme institutionnelle ou au type d'organisation qui pourrait ne pas être adéquat par rapport à son mandat de veille, d'alerte et de saisine. Par ailleurs, les observatoires n'ont que rarement des financements propres ou autonomes. Leur fonctionnement dépend souvent entièrement des bailleurs, ce qui fragilise leur continuité et leur indépendance.

• **Faible niveau de redevabilité et absence de dispositifs de rapportage performants**

Il a été noté un déficit important en matière de dispositifs de suivi, d'évaluation des politiques publiques et de communication des résultats. Peu d'observatoires disposent de mécanismes de rapportage systématique vers les autorités, les partenaires ou le public.

■ **Sur le contexte politico-culturel :**

• ***Blocages socio-politiques, religieux et parlementaires limitant les actions des observatoires***

Dans plusieurs pays, des freins institutionnels ou idéologiques empêchent l'adoption ou l'application de mesures favorables à l'équité de genre. Certains observatoires sont freinés par des pressions politiques, religieuses ou conservatrices.

• ***Blocages socio-culturels freinant l'intégration du genre***

Les normes sociales dominantes, les stéréotypes sexistes persistants, les interprétations religieuses erronées, ainsi que la faible valorisation de la parole des femmes dans les espaces publics, y compris dans les assemblées élues, limitent l'acceptabilité de certaines initiatives portées par les observatoires. Ces réalités imposent de développer des stratégies de transformation culturelle à long terme et de recourir des stratégies de plaidoyer spécifiques.

2. Expériences partagées

■ **Concernant le fonctionnement des observatoires :**

• ***Saisine et auto-saisine comme mécanismes d'initiative des observatoires***

Plusieurs observatoires ont mentionné disposer d'une double capacité d'action : ils peuvent intervenir **sur saisine**, lorsqu'ils sont formellement sollicités par une autorité publique, une institution ou une organisation de la société civile, **mais aussi par auto-saisine**, c'est-à-dire de manière proactive lorsqu'ils identifient une situation nécessitant leur intervention.

Exemple : L'observatoire de la **Guinée** a illustré cette dynamique en expliquant comment il s'auto-saisit de cas de violations des droits ou de retards dans la mise en œuvre des textes sur l'égalité, même sans requête officielle, tout en répondant ponctuellement à des sollicitations émanant du gouvernement ou des ONG.

• ***Remise officielle de rapports au Président de la République ou autres autorités (rapport annuel, non-exclusif, mandataire)***

Certains pays (**Guinée, Mauritanie, Sénégal**) ont la pratique d'élaborer des **rapports annuels d'activité**, synthétisant les constats, recommandations et observations de l'observatoire sur l'état de l'égalité de genre dans le pays. Ces rapports sont **formellement transmis aux plus hautes autorités**, notamment à la Présidence de la République, mais aussi à d'autres institutions comme les ministères ou les assemblées nationales.

Exemple de l'expérience du Sénégal : le rapport de l'Observatoire National de la Parité est officiellement **remis chaque année au Président de la République**, avec copie aux partenaires techniques, aux institutions parlementaires et aux OSC. Ce dispositif confère au rapport un **caractère stratégique et institutionnel fort**, contribuant à la visibilité de l'observatoire et à la prise en compte de ses recommandations.

• ***Dynamique portée par les compétences disponibles et mobilisées au sein des OSC***

Certains pays, tel que le **Sénégal**, mobilisent activement les compétences disponibles au sein des OSC, notamment les organisations de jeunesse, pour renforcer le pilotage stratégique et l'efficacité des actions des observatoires.

***Exemple** : La représentante du **Sénégal** a expliqué que les résultats obtenus par leur observatoire sont largement dus à la mobilisation des compétences présentes au sein des OSC, tant dans la gouvernance que dans les actions menées. Les organisations de jeunesse, en particulier celles de jeunes filles, jouent un rôle clé en apportant expertise et dynamisme, qui s'additionnent aux ressources humaines internes.*

■ Concernant les pratiques de gouvernance institutionnelle :

- Les OSC participent à la gouvernance des observatoires, au sein des conseils d'orientation ou d'administration, avec une représentation de **50 %** au **Sénégal**, **35 %** en **Mauritanie**, et entre **10 %** et **20 %** dans les autres pays.
- Des plateformes multi-acteurs ont également été mises en place, comme en **Guinée** (Guichet unique de prise en charge des cas de VBG), pour renforcer la concertation autour des observatoires.

3. Actions à prendre dans l'immédiat

- Tous les observatoires, notamment ceux de la **Guinée** et du **Sénégal** devront partager les décrets et autres textes de création de leurs observatoires afin de permettre une analyse comparée et en tirer les bonnes pratiques.
- Partage par la **Mauritanie** de l'avant-projet de loi relative à la lutte contre les violences à l'égard de la femme et de la fille (Karama) pour consultation et éventuellement base d'inspiration pour les autres pays ayant des contextes proches. (À noter que le partage aux participants a été fait dans le courant du jour 1, à la suite des échanges).
- Partage par EDIFIS de l'Argumentaire islamique pour la promotion des droits de la femme et de l'enfant au Niger, en vue servir de référentiel pour soutenir le plaidoyer dans les pays à dominance islamique. (Également partagé aux participants à la suite des échanges)
- Poser les bases de la création d'un réseau régional pour mutualiser les expériences et outils.

3.2. JOUR 2 :

3.2.1. ACTIVITES ET TRAVAUX MENES

La deuxième journée de l'atelier a démarré par la **présentation d'une synthèse des discussions du jour 1**, préparée par l'équipe de consultants. Cette synthèse, soumise à l'appréciation des participants, a été amendée puis adoptée collectivement afin de servir de base validée pour le rapportage.

La matinée s'est poursuivie avec la **présentation de l'expérience du Tchad**, assurée par le représentant de l'Observatoire, arrivé la veille à Abidjan. Cette présentation a permis de compléter le tour d'horizon des cinq pays, en mettant en lumière les spécificités du modèle tchadien. Les échanges qui ont suivi, ont permis d'enrichir les contributions de la veille sur **les rôles, mandats et modes de fonctionnement** des observatoires, avec un accent particulier sur les enjeux de gouvernance.

Après les présentations nationales, les participants ont été répartis en **deux groupes de travail** pour engager une réflexion collective sur **les stratégies opérationnelles** à renforcer dans les domaines suivants :

- **Veille stratégique**
- **Communication et plaidoyer**
- **Partenariat et collaboration**

L'objectif de cette session était d'identifier des actions stratégiques, des thématiques prioritaires, des cibles à renforcer, ainsi que les outils techniques à consolider ou à mutualiser pour une montée en puissance coordonnée des observatoires dans leurs fonctions de veille, communication et plaidoyer.

Les travaux de groupe se sont déroulés sur la seconde moitié de la matinée et se sont poursuivis en début d'après-midi. Chaque groupe a travaillé à partir d'une note d'orientation méthodologique transmise en amont, et a produit une restitution formalisée.

La journée s'est clôturée par les **restitutions en plénière**, suivies d'une **synthèse des propositions formulées**, servant de socle à l'élaboration d'un plan des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la dynamique du réseau régional des observatoires.

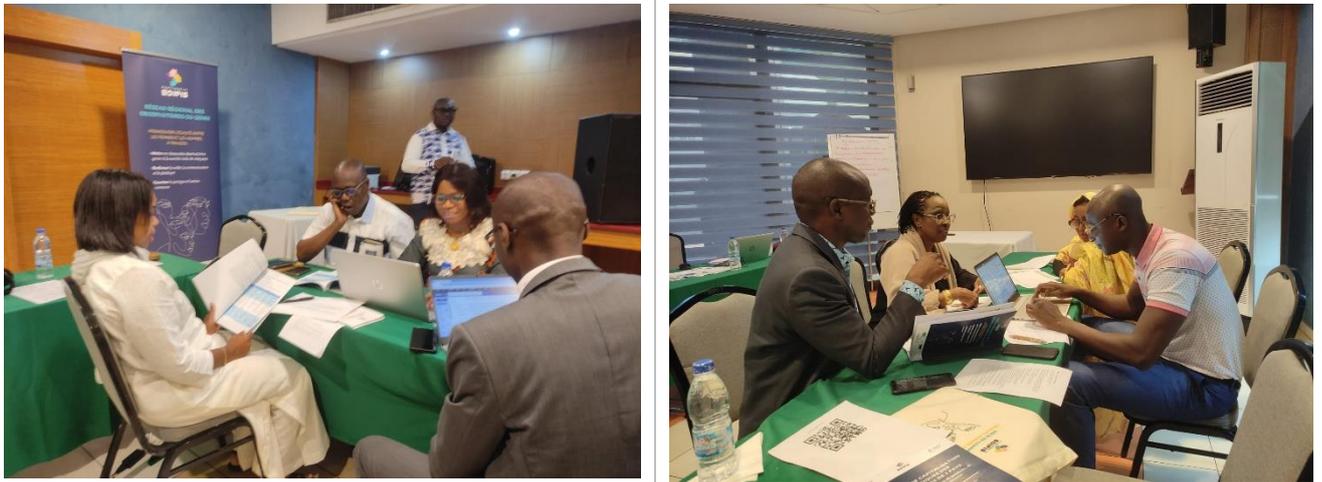


Image 5 : Photo des discussions au cours des travaux de groupes (Crédits EF)

3.2.2. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS ET TRAVAUX

1. Échanges sur le fonctionnement institutionnel de l'observatoire du Tchad

■ Expériences particulières partagées

- L'observatoire du genre au Tchad est doté d'un **Conseil d'orientation**, présidé par une personnalité ayant le **grade de ministre**, et d'un **Secrétariat exécutif** dirigé par un responsable de rang équivalent à un **Secrétaire général de ministère**.

☞ Cette structuration de haut niveau représente une **opportunité stratégique** pour assurer un ancrage politique fort et une capacité d'interpellation effective au plus haut niveau de l'État.

- La **mise en place de six commissions thématiques** constitue un levier pour structurer l'action de l'observatoire autour de domaines prioritaires, en s'appuyant sur des expertises spécifiques.

☞ Il s'agit là d'une **opportunité organisationnelle** pour renforcer l'efficacité et la spécialisation du travail de l'observatoire.

- La **participation de partenaires techniques et financiers**, tels que l'**UNFPA**, au sein même du Conseil d'orientation a été soulignée.

☞ Si cette participation traduit une **ouverture à la coopération internationale**, elle pose aussi un **défi en termes d'indépendance institutionnelle**, vis-à-vis notamment des partenaires techniques et financiers, et peut soulever des enjeux de **traitement équitable** des partenaires.

■ Quelques défis spécifiques

- Bien que le **décret de création** de l'observatoire du Tchad prévoie une représentation des ministères au sein du Conseil d'orientation, **les représentants ministériels ne sont pas encore désignés**, ce qui limite l'implication effective des institutions publiques.
- L'absence d'un **pilotage stratégique fort**, en raison d'un **Conseil d'orientation** insuffisamment **fonctionnel**, constitue un frein à l'efficacité institutionnelle de l'observatoire.

2. Synthèse des restitutions des travaux de groupe

◇ Groupe 1 – Thématiques prioritaires, cibles clés, ressources et actions stratégiques

1. Thématiques prioritaires identifiées¹

Thématique	Priorité nationale	Priorité régionale	Commentaires
Violences Basées sur le Genre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mariage précoce, violences domestiques, MGF
Parité / Participation politique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Scolarisation, représentation politique
Santé sexuelle et reproductive	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Besoin de sensibilisation au planning familial
Protection sociale	<input checked="" type="checkbox"/> (Guinée)	<input type="checkbox"/>	Accès aux services sociaux de base
Autonomisation économique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inclusion économique des femmes
Accès et contrôle des terres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Thématiques émergentes
Changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

2. Cibles peu touchées et stratégies associées

Cible	Justification	Stratégies existantes / à adapter
Autorités judiciaires	Application des lois	Sensibilisation, formations continues
Jeunes / scolaires	Vulnérabilité / éducation au genre	Modules genre dans les établissements scolaires
Médias spécialisés	Acteurs de mobilisation	Formations sur les VBG et l'égalité

¹ Il s'agit des thématiques jugées prioritaires, lesquelles sont déjà abordées dans certains pays ou que certains observatoires souhaitent adresser.

Cible	Justification	Stratégies existantes / à adapter
Communautés rurales	Femmes rurales comme public prioritaire	Vulgarisation, implication dans les politiques
Guides religieux / chefs traditionnels	Influence socioculturelle	À mobiliser davantage dans les stratégies locales
Parlementaires	Poids législatif	Non détaillé mais cible prioritaire à renforcer

3. Ressources disponibles et mutualisables

Plusieurs outils ont été identifiés dans les pays, dont :

- Guides électoraux (parrainage, candidature – Sénégal)
- Guides de collecte de données (Guinée, Côte d'Ivoire)
- Modules de formation (parité, protection sociale, VBG – Sénégal, Mauritanie, Guinée)
- Plateformes de monitoring (ex : participation des femmes députées – Sénégal)
- Formation MOOC sur le genre (AFD)
- Compendium féminin (Mauritanie)
- Réseaux sociaux et plateformes communautaires (tous pays)

4. Actions stratégiques régionales recommandées

- Mutualisation d'outils existants : répertoire national des indicateurs genre (Côte d'Ivoire), grille multiculturelle d'évaluation de l'équité et l'Indice national de l'égalité de genre (Sénégal)
- Mise en place d'un réseau régional des observatoires
- Renforcement des partenariats avec les OSC

◇ Groupe 2 – Outils techniques de veille, communication et plaidoyer

1. Outils identifiés et leur efficacité

Outil / Dispositif	Pays	Atout principal	Limites relevées
Répertoire des indicateurs genre	Côte d'Ivoire	Vision transversale du genre	Difficulté d'accès aux données d'enquêtes
Matrices / canevas de collecte	Côte d'Ivoire	Simple à utiliser	Risques de biais
Guichet unique de prise en charge	Guinée	Évite les doublons dans les données	Moyens financiers limités
Centre de services multisectoriels intégrés	Tchad	Centralisation et prise en charge globale	Faible couverture nationale
Rapports annuels	Mauritanie	Impact institutionnel (remis au Président)	Non signalé
Réseaux sociaux	Tous pays	Accessibles et mobilisateurs	Accès à Internet inégal
Forums et campagnes	Plusieurs	Large portée communautaire	Concentrés en milieu urbain
Discussions communautaires	Tchad	Adaptation linguistique et proximité	Non mentionné

2. Outils à promouvoir au niveau régional

- Répertoire des indicateurs genre
- Canevas de collecte
- Modules de formation thématiques
- Plateformes de partage d'expériences
- Forums communautaires décentralisés

3. Conditions d'appropriation / mutualisation

Outil / Approche	Conditions ou appuis nécessaires
Répertoire des indicateurs genre	Financement des collectes, diffusion, échanges régionaux
Matrices/canevas	Digitalisation, renforcement des capacités locales
Guichets/Centres multisectoriels	Appui technique et financier pour répliation
Réseaux sociaux / forums / radios	Décentralisation, diversification des canaux
Modules de formation	Adaptation locale, accès libre, capitalisation croisée

3.3. JOUR 3 :

3.3.1. ACTIVITES ET TRAVAUX MENES

La troisième journée de l'atelier a débuté par la présentation d'une synthèse des travaux du jour 2, préparée par l'équipe de consultants. Cette synthèse a rappelé les principaux éléments dégagés lors des travaux de groupes sur les axes stratégiques des observatoires (veille, communication, plaidoyer, partenariat) et a été adoptée collectivement par les participants.

A la suite s'est tenue la session de collaboration entre les Observatoires et OSCs nationales. Cette session a constitué un moment central de la journée. Elle a permis :

- La présentation conjointe des OSCs des cinq pays (Sénégal, Mauritanie, Guinée, Côte d'Ivoire, Tchad), chacune ayant exposé ses expériences, partenariats existants, attentes et propositions concrètes de collaboration avec les observatoires.
- Des échanges entre les participants sur les cadres de collaboration possibles, les modalités de partage de données, le besoin de formalisation, et les actions à mener conjointement.

Les discussions ont permis d'identifier des pistes de collaboration, mutualisation des données, renforcement des capacités, et de mise en réseau à l'échelle nationale et régionale.

En seconde partie de la matinée, les participants ont engagé une réflexion collective pour capitaliser sur les résultats de l'atelier et sur la suite du processus, concernant notamment le réseau des observatoires et un agenda de travail régional, devant servir de feuille de route pour créer et renforcer la dynamique régionale amorcée à la suite des 2 jours ateliers tenus.

L'après-midi a été consacrée à la présentation et validation des conclusions (recommandations) générales de l'atelier, et à poser les bases du réseau régional. Ainsi, **un secrétariat permanent** a été

mis en place et un **plan d'actions qui constitue la feuille de route à court** de ce secrétariat a été adopté. A l'unanimité des observatoires présents, la **Côte d'Ivoire** a été désigné pour assurer le Secrétariat Permanent du réseau ; il sera suppléé dans ce rôle par la **Guinée** et le **Tchad**.

Au terme de ces actions, une **évaluation plénière de l'atelier** a été faite par les participants. L'évaluation a montré un **niveau général de satisfaction** sur tous les aspects de l'atelier (organisation, contenu, animation, hébergement et logistique). Les participants ont particulièrement exprimé leur **pleine satisfaction concernant l'appui pertinent et efficace de l'équipe de consultant recruté**.

L'atelier s'est conclu par des remerciements mutuels entre les participants, les organisateurs, les partenaires techniques et financier, notamment l'**Agence Française de Développement (AFD)**, et l'équipe du projet **Assistance Technique EDIFIS**. Des encouragements ont été exprimés pour la poursuite des efforts engagés, avec un appel à renforcer la dynamique enclenchée et un plaidoyer des participants à l'endroit de l'Assistance Technique EDIFIS pour soutenir la structuration du réseau, le début de la mise en œuvre du plan d'action et des futures rencontres du réseau.



Image 6 : Photo de famille des participants à la fin de l'atelier régional – Journée 3 (Crédits EF)

3.3.2. SYNTHESE DES DISCUSSIONS ET TRAVAUX

3.3.2.1. SESSION SUR LA COLLABORATION ENTRE OBSERVATOIRES ET OSCs

1. Partages d'expériences par pays

- Sénégal** :
 Le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) a partagé son expérience de 30 ans dans le plaidoyer pour la parité et le leadership féminin. Au Sénégal, le COSEF entretient une collaboration étroite avec l'Observatoire National de la Parité (ONP), notamment à travers le Réseau National de Veille et d'Alerte (RNVA). Ce dispositif a été mis en place par l'ONP dans le cadre du projet de renforcement de la démocratie paritaire lors des élections municipales et départementales de janvier 2022. Coordonné par le COSEF, le RNVA s'appuie sur un maillage

national composé de sept antennes régionales, qui assurent le suivi du respect de la loi sur la parité et de son décret d'application tout au long du processus électoral.

Cette collaboration a permis de suivre la mise en place des bureaux et commissions des conseils territoriaux, de collecter les cas de violation de la loi, de transmettre ces informations à l'ONP, et d'accompagner les citoyens dans la saisine des juridictions compétentes. Le COSEF a également facilité l'élaboration et la diffusion d'un modèle de requête juridique en matière électorale. Cette expérience a démontré l'importance d'une coordination inclusive entre OSC, actionné par l'observatoire national, en valorisant les rôles et compétences spécifiques de chacune, et en assurant une communication diversifiée pour un meilleur impact sur l'application effective de la parité.

- **Mauritanie :**

Le représentant du Comité de Solidarité des Victimes des Violations des Droits Humains (CSVVDH – soutenue par le Partenariat EDIFIS), a présenté une application sentinelle de signalement des VBG et un numéro vert national. L'Association des Femmes Chefs de Famille, a mis en avant ses actions d'autonomisation des femmes rurales, de formation et d'accompagnement psychosocial.

- **Guinée :**

Le réseau Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile pour les Droits des Femmes et des Enfants (CONAG-DCF) est un réseau composé de quinze (15) organisations membres. Elle est issue de la collaboration fructueuse entre des ONG et associations guinéennes et des structures de l'État qui œuvrent autour d'intérêts communs de promotion des droits et de la citoyenneté des femmes. L'Association Mères et Enfants (AME) est une structure créée pour assurer une assistance juridique et humanitaire aux femmes en détention. La CONAG-DCF et l'AME ont exposé leurs efforts en faveur de l'accès à la justice, la lutte contre les VBG, et l'éducation des filles, avec un fort ancrage communautaire.

On note qu'en Guinée, les interactions entre les organisations de la société civile et l'observatoire national se caractérisent par une collaboration technique régulière et concrète. Les OSC collaborent étroitement avec l'observatoire national à travers la collecte et l'analyse de données, notamment sur les cas de VBG, et la remontée d'informations terrain. Elles participent aux groupes de travail, consultations et enquêtes, et contribuent à la rédaction ou validation des rapports. Cette interaction permet d'enrichir les analyses et de mieux ancrer les actions dans les réalités locales. Ces deux organisations ont relevé qu'une action conjointe entre observatoires et OSC serait particulièrement pertinente dans la cartographie et l'amélioration de la prise en charge des VBG, l'accès des femmes enceintes et de leurs enfants aux centres de santé, ainsi que le renforcement des capacités locales pour une prise en charge holistique des survivantes.

- **Côte d'Ivoire :**

Les organisations Coalition des Plateformes de Défense des Droits des Femmes et des Mineures (CPDEFM) et La Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes ont fait une présentation conjointe. CPDEFM se démarque par sa capacité à produire des données, conduire des études et influencer les politiques, notamment à travers des enquêtes sur les féminicides. La Ligue se concentre sur l'éducation féministe, l'accompagnement des survivantes et l'engagement des jeunes filles. Ces deux organisations ont relevé des expériences qui illustrent des formes concrètes et complémentaires de collaboration entre les OSC et l'ONEG.

La Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes considère l'Observatoire comme un allié institutionnel et technique majeur, notamment dans le cadre de ses activités de plaidoyer. Elle a particulièrement salué l'appui qualitatif apporté par l'ONEG lors de son action en faveur de l'institutionnalisation de la collecte des données sur les violences basées sur le genre (VBG). Pour sa part, le CPDEFM a bénéficié de l'appui de l'Observatoire tant sur le plan logistique que dans le cadre d'un plaidoyer spécifique en faveur des personnes en situation de handicap visuel. Les deux organisations ont plaidé pour un renforcement du partenariat avec l'ONEG, en l'appelant à jouer un rôle de régulateur et catalyseur des initiatives féministes.

- **Tchad** :
La présentation conjointe du Public Interest Law Center (PILC – OSC soutenue par le Partenariat EDIFS) et de la Confédération des Organisations Professionnelles des Pasteurs et Acteurs de la Filière Bétail au Tchad (COPAFIB-Tchad) a mis en avant des initiatives structurantes telles que la mise en place de 10 centres d'écoute pour les survivantes de VBG, le déploiement d'une dynamique communautaire auprès des femmes éleveuses, et l'existence d'un réseau couvrant 11 provinces avec des données structurées. Ces deux OSC ont exprimé des attentes fortes envers l'Observatoire national (OPEG) pour assurer une coordination renforcée, et recommandé l'élaboration d'une feuille de route claire, l'organisation de concertations régulières et la mise en place d'un partenariat transparent et non politisé.

Ces OSC ont relevé qu'au niveau du Tchad, une action conjointe entre les OSC et l'observatoire serait particulièrement utile pour la constitution d'une base de données sur les VBG et le renforcement des stratégies de lutte. Cette coopération peut s'appuyer sur les expériences solides des OSC en matière de lutte contre les VBG, leur collaboration étroite avec le ministère en charge du genre, la disponibilité de bases de données structurées, ainsi que leur ancrage territorial dans 11 des 23 provinces du pays.

2. Constats partagés

- Les OSC disposent d'un **ancrage terrain précieux**, d'une **expérience avérée en matière de VBG**, et de capacités de mobilisation et d'influence locales.
- La collaboration avec les observatoires est **souvent informelle ou ponctuelle**, ce qui limite l'efficacité collective.
- Il existe une forte demande pour **formaliser, structurer et harmoniser** les liens entre les OSC et les observatoires, à travers des outils, des bases de données et des cadres de suivi partagés.

3.3.2.2. SEANCE D'ÉCHANGES SUR LES PROCHAINES ÉTAPES À L'ISSUE DE L'ATELIER

La séance d'échanges qui a suivi a permis d'identifier les actions prioritaires à mener dans la cadre des prochaines étapes nécessaires à l'opérationnalisation des principales recommandations de l'atelier. Les actions prioritaires ont constitué les éléments de base pour l'élaboration de la première mouture du plan d'action du réseau régional.

Ce plan constitue le cadre d'orientation stratégique et le mandat d'action confié au Secrétariat Permanent pour assurer la mise en œuvre des initiatives communes, créer une dynamique d'animation du réseau, et favoriser l'engagement actif des membres autour d'objectifs partagés. Il vise également à susciter l'adhésion et l'attrait des autres observatoires et partenaires techniques à rejoindre et soutenir cette initiative régionale.

La matrice détaillée du plan d'action est jointe en annexe (voir **annexe 2**).

4. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES

4.1. EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

- Positionner les observatoires à un niveau d'ancrage stratégique pour garantir leur indépendance et l'accès aux données.
- Promouvoir une gouvernance élargie incluant OSC, partis politiques et parlementaires.
- Renforcer la participation des jeunes (notamment les filles) dans les instances de gouvernance.
- Clarifier le mandat des observatoires auprès des acteurs publics pour éviter les incompréhensions.
- Accélérer la désignation des représentants institutionnels au sein des conseils d'orientation.
- Préserver l'autonomie des observatoires vis-à-vis des partenaires techniques en les intégrant dans des groupes consultatifs, non décisionnels.
- Mettre en place des conseils d'orientation fonctionnels, incluant des commissions thématiques ou consultatives avec une plus forte présence des OSC.
- Déléguer le pouvoir de présidence du Conseil d'orientation à des ministères stratégiques (ex. ministère en charge de la femme).

4.2. EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Renforcer les capacités de pilotage stratégique à travers l'élaboration de feuilles de route et d'outils de suivi.
- Former les membres des observatoires aux outils digitaux, notamment en matière de mobilisation, analyse, diffusion et stockage de données, et de communication.
- Développer les compétences en veille stratégique et en plaidoyer institutionnel et communautaire.
- Renforcer les compétences des équipes des observatoires en mobilisation de ressources, partenariats et élaboration de propositions de financement.

4.3. EN MATIÈRE DE VEILLE STRATÉGIQUE ET DE PRODUCTION DE DONNÉES

- Former les agents des OSC en collecte/saisie de données fiables et renforcer les capacités des équipes des observatoires en matière de centralisation, production et diffusion de données.
- Renforcer la diffusion des données produites à travers des canaux diversifiés et accessibles.
- Mobiliser des financements pour la centralisation, digitalisation et diffusion de données probantes.

- Harmoniser les outils de collecte entre pays (grilles, canevas, indicateurs).
- Produire régulièrement des rapports (ex. rapports annuels remis aux autorités).
- Créer une base de données partagée régionale.
- Intégrer l'éducation au genre dans les programmes scolaires.
- Valoriser les expériences locales de monitoring (guichets, centres multisectoriels, etc.).
- Développer une grille régionale multi-critères de suivi de l'équité et de l'égalité dans les politiques publiques.
- Renforcer la décentralisation des dispositifs de collecte vers les zones rurales en s'appuyant sur les OSC.
- Valoriser les dispositifs existants et pilotés par les OSCs : centres d'écoute, plateformes de signalement, enquêtes communautaires.
- Réaliser la cartographie nationale des OSC actives en matière de VBG pour accentuer la collaboration avec les observatoires nationaux.

4.4. EN MATIERE DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER

- Cibler les autorités judiciaires, les jeunes, les leaders traditionnels et religieux comme groupes à renforcer.
- Développer des modules de formation à destination des parlementaires, autorités judiciaires, chefs religieux, jeunes.
- Décentraliser la communication via radios communautaires, réseaux sociaux, langues locales pour toucher les cibles locales.
- Assurer une large diffusion ou rendre accessible les productions des observatoires (rapports, alertes, recommandations, etc.) auprès des OSC, des décideurs et des partenaires.
- Établir des liens réguliers avec les commissions parlementaires pertinentes.
- Renforcer les alliances entre les observatoires et les caucus de femmes parlementaires.
- Développer des campagnes communautaires et forums décentralisés en collaboration avec les OSC.
- Renforcer l'ancrage communautaire à travers des relais et des actions dans les langues locales.
- Intégrer de nouvelles thématiques : foncier, changement climatique, autonomisation économique.
- Mettre en œuvre des campagnes de vulgarisation des lois dans les zones rurales.
- Développer une stratégie de sensibilisation adaptée pour lever les réticences autour du concept de genre, en réaffirmant ses valeurs et le rôle essentiel des femmes dans le développement.

4.5. EN MATIERE DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION AVEC LES OSC

- Élaborer des protocoles d'accord formels entre observatoires et OSC.
- Cartographier les OSC actives dans chaque pays.
- Organiser des cadres de concertation réguliers (nationaux et provinciaux) avec les OSCs.
- Intégrer le renforcement des capacités des OSC dans les plans d'action des observatoires.
- Co-produire et mutualiser les données (ex. VBG, enquêtes communautaires).
- Associer les OSC à la gouvernance consultative du réseau régional.
- Créer une boîte à outils régionale partagée et accessible.
- Promouvoir des visites inter-pays et des sessions de formation croisées.
- Identifier de nouveaux partenariats, notamment pour l'émergence de projets multi pays portés par les observatoires.
- Développer une stratégie de communication régionale et nationale ciblant les bailleurs.
- Se concerter et valoriser les actions auprès des partenaires techniques et financiers à travers des groupes consultatifs (non décisionnels) ou créer/s'appuyer sur des groupes genre des PTF (existant en Côte d'Ivoire, au Sénégal et Tchad).
- Mobiliser l'expertise (thématique et/ou formative) et les ressources (données produites, réseaux communautaires, outils de sensibilisation, etc.) des OSC dans la veille, le plaidoyer et la communication.
- Valoriser et mutualiser les modules de formation, outils de sensibilisation et supports produits par les différents observatoires.

4.6. COORDINATION REGIONALE

- Opérationnaliser le Secrétariat permanent en s'accordant sur sa composition, son fonctionnement, responsabilité et activités ;
- Finaliser le plan d'action régional concerté à mettre en œuvre par le réseau.
- Finaliser et adopter les statuts du réseau des observatoires francophones.
- Organiser des missions régionales de partage d'expériences et d'harmonisation des pratiques.
- Associer les OSCs à la gouvernance consultative du réseau régional des observatoires.
- Encourager les échanges d'expériences inter-pays (visites, apprentissage croisé).
- Créer une plateforme numérique pour l'échange de documents, données et outils.
- Développer une stratégie de plaidoyer régional.
- Créer une boîte à outils régionale accessible en ligne.

5. DOCUMENTS ANNEXES

ANNEXE 1 PROGRAMME DE L'ATELIER

Heure	Activité	Contenu	Intervenants
Jour 1 - Lundi 26 mai 2025			
08h00 - 08h30	Accueil des participant-es et enregistrement		Organisation
08h30 - 09h30	Session introductive	Présentation des participant-es Présentation de l'agenda, des objectifs et de la méthodologie de l'atelier	Équipe AT EDIFIS Consultant
09h30 - 10h00	Synthèse des données clés sur les observatoires	Brève présentation de la synthèse des données collectées sur les observatoires	Consultant
10h00 - 10h10	<i>Séance photos</i>		
10h10 - 10h30	<i>Pause-café</i>		
10h30 - 12h45	Partage sur les observatoires pays (World Café)	Présentations des observatoires pays en matière de veille stratégique, communication, plaidoyer et partenariat	Représentant-e pays
12h45 - 13h45	<i>Pause déjeuner</i>		
13h45 - 14h00	<i>Intermède</i>		
14h00 - 15h00	Échanges sur les convergences et différences	Rôles et responsabilités des observatoires en matière de veille, com, plaidoyer et partenariat (mur d'idées + échanges en plénières). Eléments de plaidoyer pour un alignement régional.	Participant-es Consultant
15h00 - 15h45	1^{er} Travaux de groupes sur l'analyse des défis/contraintes et bonnes pratiques/succès clés des observatoires.	Groupe 1 - Axes veille stratégique et relations avec les OSC Groupe 2 - Axes plaidoyer, communication et partenariat <i>Défis/contraintes : propositions de solutions et moyens de mise en œuvre commune des solutions</i> <i>Pratiques/succès clés : identification des pratiques à promouvoir et des moyens de réplique à l'échelle régionale</i>	Participant-es
15h45 - 16h00	<i>Pause-café</i>		
16h00 - 17h00	Suite des travaux		Participant-es
17h00 - 17h30	Restitution des travaux de groupe	Restitution en plénière par les rapporteurs de chaque groupe	Rapporteurs
Jour 2 - Mardi 27 mai 2025			
08h00 - 08h30	Accueil des participant-es		Organisation
08h30 - 09h00	Synthèse de la journée précédente	Lecture et adoption des principaux points du jour précédent	Consultant Participant-es
09h00 - 10h30	2^{ème} Travaux en groupes : Réflexion sur le renforcement stratégique et opérationnel des observatoires en matière de veille, de communication et de plaidoyer	Groupe 1 - Identification des axes stratégiques, thématiques prioritaires, cibles clés et ressources disponibles en matière de plaidoyer et de communication Groupe 2 - Analyse des outils et supports techniques de veille, communication et plaidoyer utilisés par	Participant-es

Heure	Activité	Contenu	Intervenants
		les observatoires : opportunités, limites et recommandations	
10h30 - 10h50	<i>Pause-café</i>		
10h50 - 11h00	<i>Intermède</i>		
11h00 - 12h00	Suite des travaux		Participant-es
12h00 - 12h45	Restitution des travaux de groupe	Restitution en plénière par les rapporteurs de chaque groupe	Rapporteurs
12h45 - 13h45	<i>Pause déjeuner</i>		
13h45 - 14h00	<i>Intermède</i>		
14h00 - 15h45	3^{ème} Travaux en groupes : Atelier de co-construction des outils à promouvoir	Groupe 1 - Outils, supports et techniques de veille Groupe 2 - Outils, supports et techniques de communication et plaidoyer simples et efficaces	Participant-es
15h45 - 16h00	<i>Pause-café</i>		
16h00 - 16h45	Suite des travaux		Participant-es
16h45 - 17h30	Restitution des travaux de groupe	Restitution en plénière par les rapporteurs de chaque groupe	Rapporteurs
Jour 3 - Mercredi 28 mai 2025			
08h00 - 08h30	Accueil des participant-es		Organisation
08h30 - 09h00	Synthèse de la journée précédente	Lecture et adoption des principaux points du jour précédent	Consultant Participant-es
09h00 - 10h00	Interventions des représentant-es des OSC	Expériences et opportunités de collaboration avec les observatoires	Représentant-es des OSC
10h00 - 10h45	Échanges avec les OSC	Défis et opportunités de collaboration entre OSC et observatoires	Représentant-es des OSC / Participant-es
10h45 - 11h00	<i>Pause-café</i>		
10h50 - 12h45	Discussion plénière sur les partenariats stratégiques	Cartographie participative des parties-prenantes - Identification des types et opportunités de partenariat pour les observatoires	Participant-es Consultant
12h45 - 13h45	<i>Pause déjeuner</i>		
13h45 - 14h00	<i>Intermède</i>		
14h00 - 15h00	Échanges sur les perspectives immédiates	Réflexion collective sur les bases d'une action régionale – Discussions sur les prochaines actions communes	Participant-es Consultant
15h00 - 15h30	Synthèse des résultats et recommandations	Lecture et adoption de la synthèse des principaux résultats et des recommandations de l'atelier	Consultant Participant-es
15h30 - 16h00	Clôture de l'atelier	Evaluation de l'atelier Mots de remerciements	EDIFIS - Participants
16h00 - 16h30	Fin de l'atelier	Photos de famille – Pause-café solide	Organisation

ANNEXE 2 MATRICE DETAILLEE DU PLAN D'ACTION REGIONAL (EN PREMIERE MOUTURE)

Actions prioritaires	Activités clés	Parties prenantes à impliquer	Délais de réalisation	Ressources à mobiliser	Partenaires cibles
Appui au renforcement de capacités des OSC	Développement d'un référentiel commun pour la formation des OSC en collecte de données	Instituts Nationaux des Statistiques des différents pays Ministères ne charge du genre			
Appui au renforcement de capacités du personnel des observatoires	Elaboration d'un répertoire des compétences et expertises disponible au sein ou en appui des observatoires pays	Observatoires	Juillet (7 jours)		
	Formation des observatoires sur le plaidoyer institutionnel et communautaire		Fin juillet (4 jours)		
Renforcement de la reconnaissance institutionnelle des observatoires	Finalisation et diffusion du document de capitalisation Organisation des sessions de présentation des résultats ou des données de la capitalisation Promotion du document de capitalisation auprès des différents partenaires et des autres observatoires pays	Observatoires Expertise France			
Mise en œuvre d'un projet multi-pays	Finalisation de l'ébauche du document de projet multi pays sur la collecte des données sur l'équité de genre Organisation des séances d'échanges pour la validation du document	Observatoires pays		Draft disponible auprès de l'Observatoire du Sénégal	
Élaboration d'une grille multi-critères régionale pour le suivi de l'équité et de l'égalité genre des politiques publiques	Recrutement de consultants Collecte et synthèse des indicateurs Conception et validation	Observatoires pays Expert en base de données genre			Expertise France bureau régional

